

Le camping fête ses 45 ans !!!



AOÛT 2023

Ne pas jeter sur la voie publique

M
O
S
N
A
C

I
N
F
O
S

55

Sommaire

• Le Mot du Maire	
• Comptes rendus des Conseils Municipaux	P. 3
• Vie de la commune	P. 13
• État civil	P. 17
La vie associative (Écrits des associations)	P. 18
• Infos pratiques	P. 23

Mosnacaises, Mosnacais,

Déjà la fin des vacances ! Cependant, c'est toujours avec le même plaisir que je reviens vers vous au travers de Mosnac Info n°55 pour vous informer du mieux possible de l'avancement de nos travaux, de nos projets et de nos espoirs pour le futur de votre commune.

Futur qui va désormais dépendre de la mise en œuvre du P.L.U (3ans de travaux) pour lequel nous allons devoir être très vigilants, travailler ensemble au prix de très nombreuses réunions (parfois fastidieuses). Mais au prix de ce travail dépend le mieux vivre (ensemble) à Mosnac. Vous serez informé de l'avancement des travaux tout au long de ces 3 années.

Autre fait marquant de cette année 2023 : « l'anniversaire du camping » qui fête ses 45ans (déjà).

Si au cours des années il a connu des hauts et des bas, il continue son activité du mieux possible grâce aux travaux réguliers de la municipalité et à l'accueil et l'entretien irréprochable de nos agents selon les dires et écrits de ses nombreux usagers.

Je voudrais souhaiter bon courage aux associations pour leur engagement. La vie et l'animation du village dépendent beaucoup d'eux. Nombre d'associations perdent la foi, d'autres s'éteignent faute de bénévoles et de participants aux manifestations. Sur cette note pessimiste, je veux croire que vous tous allez vous mobiliser pour que Mosnac vive.

Surtout que la population augmente et se rajeunit.

La preuve, de nombreux Permis de Construire déposés pour construction nouvelle et réhabilitation et beaucoup de ventes de patrimoine bâti ancien.

Les dernières parcelles du lotissement sont vendues.

Avec une dose de tolérance, de civisme et de désir de bien vivre ensemble, nous allons, vous allez, réussir ce challenge de Mosnac de demain encore mieux.

L'équipe municipale, l'équipe de la rédaction et moi-même, vous souhaitons le meilleur et bon courage.

Responsable de la publication :

GERVREAU Didier

Rédaction et mise en page :

TALANDIER Virginia,
LAURET Véronique
FONTENAUD Jessica

Imprimé par SEDI Equipement

Mosnac'ment vôtre,

Didier GERVREAU

Conseil Municipal du 2 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux février, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de Convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2022

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Véronique LAURET, Nadine JEANNEAUD et Julie KAHN.
Et Messieurs Didier GERVREAU, Thierry GAILLARD, Frédéric DUGUE, Nicolas DELPEUT, Christian LARGEAU et Jean-Baptiste RAUD.

Madame Julie Kahn a été élue secrétaire.

1. **Approbation du Compte rendu du 15 décembre 2022**

Vote à l'unanimité

2. **Avancement des travaux**

- Nouveau tracteur.
- Portes de la cuisine de la salle des fêtes mises aux normes.
- Demande d'achat par le personnel communal d'une tronçonneuse, ponceuse à bande et meuleuse.

3. **Fusion SIVU CEG du SIVOM de St Genis.**

- Nouvelle appellation : SIVOM du Collège Maurice Chastang.
- Election de 2 titulaires: LARGEAU Christian et GERVREAU Didier et d'1 suppléante : KAHN Julie.

4. **Modification du contrat de l'adjoint administratif**

- Temps de travail augmenté de 30 min par semaine, pour effectuer l'entretien de la mairie et l'archivage.
- Faire un avenant au contrat pour modification du nombre d'heures par mois.
✓ Vote à l'unanimité

5. **Vente du tracteur Renault à Mr Boisson Michel**

- ✓ Vote à l'unanimité pour la vente du tracteur à Mr Boisson, pour la somme de 1000€.

6. **Délibération projet terrain multisports**

- ✓ Vote à l'unanimité pour l'aménagement d'un terrain multisports et demande de subventions.

7. **Débat d'orientation budgétaire.**

- Maison insalubre route de St Grégoire : arrêté de mise en péril.
- Achat d'un terrain (petite île au bout du terrain de camping).
- Grillager les ouvertures du clocher de l'église.
- Clôture de la cour de l'école (côté terrain de foot, rue du Stade).
- Petit matériel pour l'atelier.
- Renouvellement informatique.
- Aménagement du devant de la mairie.
- Photocopieur.
- Projet de création d'une nouvelle salle associative (prévoir frais d'étude).
- Terrain multisports.
- Rénovation logements communaux.
- PLU suite au groupement de commande. Financement de 13500€ à prévoir.
- Voirie : rue du Stade (voirie + parking).
- Aménagement arrêt de bus.

8. Attribution des subventions aux associations

- + 100€ pour «l'hôpital pour enfants »
- + 100€ si demande en cours d'année.

Compte rendu commissions

- AG Mosnac animations : Nadine Jeanneaud
- SIVU : signature CTG – CAF : Julie Kahn
- SYMBAS : Didier Gervreau

Questions diverses :

- Problème site internet.
- AG pêcheurs d'anguille 11/02.
- France Nation Verte.
- Eclairage public, changement des ampoules en LED (SDDER Subvention à 50%).
- Remplacement bornes camping en solaire (en réflexion)
- Numérisation état civil.
- Information sur la réglementation forage.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance à 22h40.
Prochaine réunion le Mardi 14 mars à 19h.



Nouveau tracteur communal

Conseil Municipal du 14 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de Convocation du Conseil Municipal : 6 mars 2023

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Véronique LAURET, Nadine JEANNEAUD et Julie KAHN.
Et Messieurs Didier GERVREAU, Thierry GAILLARD, Frédéric DUGUE, Nicolas DELPEUT, Christian LARGEAU et Jean-Baptiste RAUD.

Madame Julie Kahn a été élue secrétaire.

1. Comptes de Gestions 2022 et Vote des Comptes Administratifs

Le conseil Municipal vote à l'unanimité le Compte Administratif 2022 et le budget Primitif 2023.

Commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	106 100,00	0,00	179 100,00	179 100,00	179 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	70 300,00	0,00	89 600,00	89 600,00	89 600,00
014	Atténuations de produits	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	6 700,00	0,00	262 444,03	262 444,03	262 444,03
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		215 100,00	0,00	563 144,03	563 144,03	563 144,03
66	Charges financières	500,00	0,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		215 600,00	0,00	571 544,03	571 544,03	571 544,03

023	Virement à la section d'investissement (4)	242 906,87		372 895,26	372 895,26	372 895,26
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		1 591,00	1 591,00	1 591,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		242 906,87		374 486,26	374 486,26	374 486,26

TOTAL	458 506,87	0,00	946 030,29	946 030,29	946 030,29
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					946 030,29
--	--	--	--	--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 300,00	0,00	23 350,00	23 350,00	23 350,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
731	Fiscalité locale	203 500,00	0,00	242 900,00	242 900,00	242 900,00
74	Dotations et participations (3)	16 000,00	0,00	109 500,00	109 500,00	109 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	27 000,00	0,00	29 001,00	29 001,00	29 001,00
Total des recettes de gestion courante		283 900,00	0,00	414 751,00	414 751,00	414 751,00
76	Produits financiers	30,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (3)	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		316 930,00	0,00	414 761,00	414 761,00	414 761,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	316 930,00	0,00	414 761,00	414 761,00	414 761,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	531 269,29
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	946 030,29
--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	108 000,00	45 000,00	337 091,00	337 091,00	382 091,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	42 354,00	18 645,26	18 645,26	60 999,26
Total des dépenses d'équipement		108 000,00	87 354,00	371 736,26	371 736,26	459 090,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 516,99	0,00	30 640,00	30 640,00	30 640,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		25 516,99	0,00	30 640,00	30 640,00	30 640,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		133 516,99	87 354,00	402 376,26	402 376,26	489 730,26

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	47 600,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		47 600,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	181 116,99	87 354,00	402 376,26	402 376,26	489 730,26
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	117 773,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	607 503,26
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	47 900,00	129 324,00	0,00	0,00	129 324,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		80 900,00	129 324,00	0,00	0,00	129 324,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 916,70	0,00	27 890,00	27 890,00	27 890,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	274 925,18	0,00	75 803,00	75 803,00	75 803,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 561,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		282 402,88	0,00	103 693,00	103 693,00	103 693,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		363 302,88	129 324,00	103 693,00	103 693,00	233 017,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	242 906,87		372 895,26	372 895,26	372 895,26
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		1 591,00	1 591,00	1 591,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		242 906,87		374 486,26	374 486,26	374 486,26
TOTAL		606 209,75	129 324,00	478 179,26	478 179,26	607 503,26
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						607 503,26

2. Vote des taux d'impositions 2023

Le Conseil Municipal décide à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention de voter les mêmes taux d'imposition que l'année précédente.

Les taux pour l'année 2023 seront :

- Taxe foncière bâti : 15.59% part communale + 21.50% part départementale soit 37.09%
- Taxe foncière non bâti : 44.47%
- Taxe d'habitation : 16.28%
- CFE : 21.94%

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance à 20h40.

Prochaine réunion le Jeudi 11 mai 2023 à 20h30

Conseil Municipal du 11 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de Convocation du Conseil Municipal : 2 mai 2023

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Véronique LAURET et Julie KAHN.

Et Messieurs Didier GERVREAU, Thierry GAILLARD, Frédéric DUGUE, Nicolas DELPEUT, Christian LARGEAU et Jean-Baptiste RAUD.

Absente excusée : Madame Nadine JEANNEAUD donne procuration à Mr Largeau

Madame Julie Kahn a été élue secrétaire.

1. Approbation des Comptes rendu du 02/02/2023 et 14/03/2023

Vote à l'unanimité

2. Avancement des travaux

- Rue du Stade / panneau stop de chaque côté.
- Arrêt de bus de l'école.
- Réseau eau potable chez Coudinier et chez Grelaud (renouvellement canalisations).

3. Voirie accidentogène

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le besoin de réaliser des travaux sur certaines voies communales afin de sécuriser la circulation des usagers. (VC 14 et VC 24)

Il informe que ces travaux peuvent prétendre à l'aide départementale pour travaux sur voirie communale accidentogène.

Monsieur le Maire indique que les devis présentés par le Syndicat Départemental de la Voirie s'élèvent à :

- Montant HT : 45 166.60 €
- Montant TTC : 54 199.92 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter l'aide financière Départementale pour les travaux réalisés sur voirie communale accidentogène,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

4. Amende de police

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un parking rue du stade (à côté de l'école).

Un devis a été demandé à ATLANTIC ROUTE SOPOTP, il s'élève à 14 310 € HT.

Ce parking entre dans le régime des aides financières du Département au titre de la répartition des amendes de police.

- Dépense estimée: 1 4310 € HT
- Recettes envisagées:
- Conseil Département : 5 724 € HT (40%)
- Commune: 8 586 HT (60%)

✓ Vote à l'unanimité

5. Mutualisation des études concernant le PLU

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mutualiser avec certaines communes voisines les études relatives au PLU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de se regrouper avec les communes de Plassac, St Grégoire d'Ardenne, St Sigismond de Clermont et St Genis de Saintonge pour l'élaboration de la mutualisation des études relatives au PLU.

✓ Vote à l'unanimité.

6. Remboursement GROUPAMA suite au sinistre du 15 août 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la compagnie d'assurance GROUPAMA propose un remboursement de 2768.22 €, pour le sinistre du 15 août 2022 à l'église.

✓ Vote à l'unanimité

7. Contrat agent camping

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de recruter un agent, pour seconder Mme Perche au camping, du 15 mai au 30 septembre 2023.

Monsieur Le Maire propose la candidature de Mme ROUFFINEAU Geneviève.

✓ Vote à l'unanimité

8. Révision des tarifs :

- Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de revoir le tarif des concessions du cimetière. Il propose d'augmenter le tarif à 25€/m², à compter du 1 juin 2023.

✓ Vote à l'unanimité

- Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs de location de la salle des fêtes, suite aux travaux de réhabilitation intérieure, ont été modifiés le 1 juin 2021, mais il a été constaté que le ménage n'était pas toujours irréprochable.

Le maire propose d'établir un chèque de caution de 60€ pour garantir la propreté des lieux.

Il rappelle également l'augmentation du prix de l'électricité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De mettre en place une caution de 60€ pour le ménage. Elle sera restituée à la remise des clefs après vérification si aucun problème n'est constaté.
- D'augmenter le tarif de l'électricité à 0.20 centimes le KWA/H.

Ces nouvelles dispositions prendront effet au 12 mai 2023.

✓ Vote à l'unanimité

- Photocopies : augmentation de 5 centimes pour les photocopies effectuées à la mairie, soit 20 centimes par photocopie, à partir du 1 juin 2023.

9. Révision du plan de financement pour le terrain multisport

Le plan de financement est le suivant :

Dépense estimée : **74 245.40€ HT**

Subventions envisagées :

- ETAT – DETR : **14 849.08€** (20% du HT)
- ANS « plan 5000 équipements sportifs de proximité » : **37 122.70€** (50% du HT)
- Département : **7 424.54€** (10% du HT)

✓ Vote à l'unanimité

Compte rendu commissions

- Conseil Ecole : Julie Kahn
- SIVU : Didier Gervreau, Julie Kahn
- SIVOM : Didier Gervreau, Christian Largeau
- AMF : Didier Gervreau
- CDCHS : Didier Gervreau
- Banque alimentaire : Virginia Talandier
- Association donneurs de sang : Christian Largeau
- Manœuvre pompiers 1^{er}/05 : Christian Largeau
- SYMBAS : Didier Gervreau

Questions diverses :

- 26/05 : journée école + tombola.
- 26/05 : commission mobilité.
- 08/06 : tirage au sort des jurés d'assises à Pons.
- Solution globale pour l'adressage des habitations de la commune (nom et n° de rues)
- Catalogue « nouveau hébergement ».
- Eco 17.
- Eglise : devis de l'entreprise Angelus pour obturer les ouvertures du clocher.
- Horizon Vacances jeunesse.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance à 23h25.

Prochaine réunion le jeudi 6 juillet à 20h30.



Arrêt de Bus école : arrêt et stationnement interdit aux horaires indiqués, afin d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité du transport scolaire

Conseil Municipal du 6 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de Convocation du Conseil Municipal : 2 mai 2023

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Véronique LAURET et Julie KAHN.

Et Messieurs Didier GERVREAU, Frédéric DUGUE, Christian LARGEAU et Jean-Baptiste RAUD.

Absents excusés : Nadine JEANNEAUD donne procuration à Mr Largeau.

Thierry Gaillard donne procuration à Didier Gervreau.

Nicolas Delpeut.

Madame Véronique Lauret a été élue secrétaire.

1. Approbation des Comptes rendu du 02/02/2023 et 14/03/2023

✓ Vote à l'unanimité

2. Avancement des travaux

- Salle associative : ébauche en cours de chiffrage
- Réseau d'eau potable chez Coudinier. Actuellement relié à Fléac, dans un état déplorable, avec un approvisionnement aléatoire. Les travaux consistent en son raccordement à la hauteur de la station d'épuration (RD 134). Début des travaux le 10 juillet. Fin des travaux prévue début septembre.

3. Adressage

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le besoin de réaliser une vérification de la numérotation des maisons : nouvelles constructions qui s'intercalent entre des constructions existantes.

Un partenariat avec la Poste pour effectuer un nouvel adressage est indispensable.

✓ Le conseil accepte à l'unanimité le partenariat avec la Poste.

4. Recrutement agent recenseur 2024

Monsieur le Maire annonce que l'enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024 sur la commune.

Mme Fontenau Jessica, secrétaire de mairie, se porte volontaire pour réaliser cette opération en tant que coordinateur et agent recenseur.

✓ Le conseil valide à l'unanimité la candidature de Mme Fontenau.

5. Remboursement final Groupama

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, que Groupama a envoyé le chèque de 254.80€, pour solder le sinistre de l'église du 15 août 2021, pour le remplacement de la croix.

✓ Le conseil accepte à l'unanimité le remboursement de GROUPAMA

6. Travaux de l'église :

- Monsieur le Maire annonce un coût de 5600€ pour la remise en état de l'horloge et de la cloche. Le conseil décide d'ajourner sa décision.
- Monsieur le maire annonce qu'il est nécessaire d'installer du grillage pour empêcher les pigeons d'entrer dans le clocher. Un devis a été établi pour le nettoyage des fientes et la pose d'un grillage aux ouvertures, pour un total de 5490€. Le conseil valide le devis.
- Monsieur le maire rappelle que le contrat de maintenance de l'église est valable jusqu'en décembre. Un renouvellement est en attente de devis.

7. Projet Unité de Valorisation Energétique

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un projet d'Unité de Valorisation énergétique est en cours sur la commune d'Angoulême, porté par Calitom en partenariat avec la Communauté de Communes de la Haute Saintonge et le SMICVAL, afin de tendre vers une autonomie du territoire en matière de gestion des déchets non valorisables.

- ✓ Le conseil valide le projet à l'unanimité

Compte rendu commissions

- Conseil école : Julie Kahn
- SIVU : Didier Gervreau
- Temps'Danses : Virginia Talandier
- AICA: Didier Gervreau
- ADMR : Virginia Talandier
- Centre culturel de Pons (Ponts des Seignes) : Christian Largeau
- AMF : Didier Gervreau

Questions diverses :

- Site internet : impossibilité de mise à jour des informations.
- Petit journal : Mosnac Info, définir date de conception.
- Achat éventuel de mobil homes d'occasion pour le camping.
- Remerciements du CHU de Poitiers pour la subvention à l'hôpital pour enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance à 23h20.
Prochaine réunion le jeudi 21 septembre à 20h30.

Vie de la commune

Cérémonie du 8 mai 2023

Le 8 mai, se sont déroulées les cérémonies intercommunales avec une belle participation. Je tiens d'ailleurs à remercier les parents qui sont venus accompagnés de leurs enfants et se sont mêlés aux anciens combattants.

A la suite des cérémonies, nous avons pu nous retrouver au relais de Saintonge pour partager un repas.

Merci à tous pour la participation et on se retrouve pour les cérémonies du 11 novembre.

Le président, Xavier GIRARD



Rassemblement citoyen contre les violences



Pour faire suite à l'intervention de Monsieur David LISNARD, président de l'Association des Maires de France au journal télévisé, tous les maires de France ont été invités à organiser le lundi 3 juillet à 12h, sur le perron de chaque mairie, un rassemblement de tous les citoyens pour témoigner du refus du chaos et de la violence, pour soutenir les maires agressés et appeler à un sursaut civique.

Un discours a été lu par Mr le Maire devant la population qui s'était déplacée pour l'occasion afin de soutenir la cause.

Tarif cantine

L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage. Elle doit être équilibrée, variée et répartie au cours de la journée : par exemple 20 % du total énergétique le matin, 40 % au déjeuner de midi, 10 % à quatre heures et 30 % le soir.

Le temps du repas est l'occasion pour les élèves de se détendre et de communiquer. Il doit aussi être un moment privilégié de découverte et de plaisir.

Les cantines du RPI proposent chaque jour des menus complets et variés pour chaque enfant.

Le tarif des repas à la rentrée va augmenter de 5 centimes pour les familles.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif

Ecoles	Prix de revient d'un repas	Prise en charge SIVOS (participation des communes)	Participation à la charge des familles
Clion	5€61	3€11	2€50
Mosnac	5€49	2€99	2€50
St Georges d'Antignac	7€50	4€90	2€60

Dégradations sur la commune

Depuis plusieurs années, nous avons constaté de nombreuses dégradations sur le mobilier urbain (jeux pour enfants, poubelles, tables de pique-nique, bancs...) ainsi que sur les bâtiments publics (panneau d'affichage de la mairie, porte de l'atelier municipal ...) Plusieurs vols sont aussi à déplorer (lauriers, arrosoir, fleurs et plaques au cimetière)

Ces actes d'incivilités sont intolérables et nous rappelons qu'ils sont répréhensibles par la loi.



Sacs pour déchets canin



Nous vous rappelons que nous avons installé sur notre commune 2 bornes de distributeur de sacs pour déchets canin.

Le premier se trouve devant le camping municipal et le second à côté de l'école. Un troisième est sur le point d'être mis en place (endroit encore à définir).

Nous vous remercions de les utiliser pour garder nos trottoirs propres.

Ecole de Mosnac

Et voilà une belle année scolaire qui se termine ! Le mois de juin a été riche en activités ! Les élèves de Mosnac, ainsi que les élèves de GS de Clion, se sont rendus à la piscine des Antilles tous les mardis et vendredis après-midi. Les séances se sont très bien déroulées, les élèves ont progressé et ont apprécié sauter, nager et s'amuser dans l'eau.

Le 5 juin, c'était la sortie de fin d'année sur le thème de la musique avec une visite de l'abbaye aux Dames, de la cité musicale à Saintes et du carrousel. L'après-midi, nous avons fait un rallye photo dans le jardin public. Au goûter, une glace a pu être offerte à tous les élèves grâce aux bénéfices de la tombola organisée par Geneviève, notre cantinière.



Tombola qui a eu lieu lors du pique-nique organisé par Mme Rouffineau, le 26 mai au bord de la Seugne au camping municipal de Mosnac. (Merci à la commune de nous avoir « prêté » les lieux !).

Les parents étaient conviés et cela a été un moment très apprécié de tous.

L'année scolaire s'est achevée avec le spectacle de fin d'année : la chorale du RPI, le 30 juin à la salle des fêtes de Clion. Nous avons bénéficié tous les 15 jours depuis la rentrée d'une intervention en chant, chorale offerte par la communauté de commune et l'école des Arts de Haute Saintonge.

Nous remercions les parents d'élèves, l'APE, la mairie de Mosnac et le SIVOS du RPI pour leur implication et leur collaboration.

Les enseignantes et les élèves de Mosnac vous souhaitent de BONNES VACANCES !!



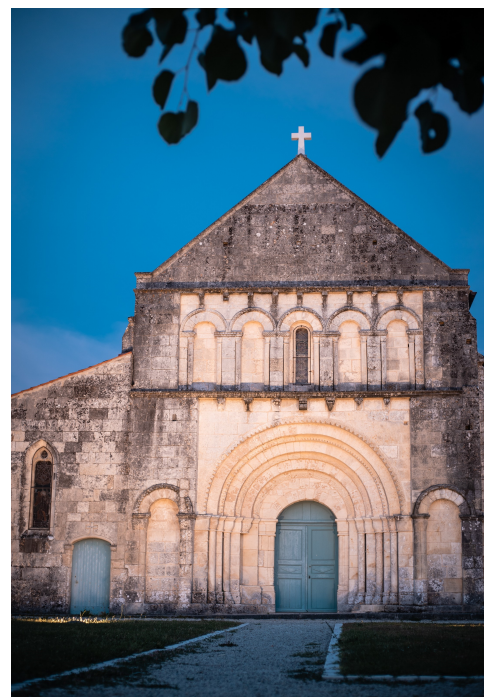
L'église a retrouvé sa croix !!!



Le 15 août 2022, l'église a été victime de la foudre, occasionnant des dégâts électriques, de toiture et la chute de la croix en pierre.

L'entreprise Bouteville a effectué les travaux de restauration de la croix.

L'église s'est refaite une beauté avec cette nouvelle croix flambant neuve.



(Photo de Mr Paul Koechlin)

Un peu d'histoire sur l'église

Cette église de style roman est vouée à Saint Saturnin, 1^{er} évêque de Toulouse, martyrisé au II^e siècle. L'église, construite au XII^{ème} siècle, est un intéressant édifice dont la façade et l'abside figurent aux Monuments Historiques depuis 1913. Au XV^{ème} siècle, la façade fut élargie vers la gauche par l'adjonction d'une construction complémentaire percée d'une petite porte en anse de panier et d'une fenêtre triflée. Le son de la cloche de Mosnac avait autrefois réputation d'éloigner les orages. Datant de 1789, elle est en bronze, d'un poids de 395 kg, fabriquée par le fondeur Merlin Cornillon à Villedieu les Poëles. Elle est classée monument historique au titre objet depuis 1911.



Une Cloche d'exception

Elle porte les inscriptions suivantes :

*" IUE SUIS DE ST SATURNIN DE MOSNAC FAITE PAR LE SOIN
DE G.MAHES CURE PARRAIN MATHURIN ANNIBAL
BROUSSART GARDE DE LA PORTE DU ROY SGR DE ST LEGER
ET MOSNAC MARRAINE MARTE ANNE LASUNIE DAME DE
MANTEGOU ET LAVIALE VEUVE DE MESSIRE IEAN ANTOINE
DE BROSSART ECUYER SGR DE BROSSARD FAVIERE ET
BELLEVUE FRANÇOIS MESTREAU SYNDIC I.CAYON FABRI
MERLIN CORNILLON FONDEUR 1789 "*

Source : Charles Connoué - Les églises de Saintonge - Tome 2 (Edition Delavaud), Wikipedia.fr

Etat civil

Dans le cadre du **Règlement Général sur la Protection des Données**, il est nécessaire d'avoir le consentement des personnes dont le nom est publié dans la rubrique Etat Civil.

Sans cet accord, nous ne pouvons les nommer.



NAISSANCE : Aucune Naissance recensée sur cette période

MARIAGES



RANZI Nicolas et MAIN Marlene,
le 15 juillet 2023.



BUREAU Alexandre et CARRE Morgane, le 26 août 2023.

DECES



BOUYER Paul, décédé le 13 février 2023, le Bourg.

BRAUD Michèle, décédée le 28 février 2023, chez Grelaud.

DESVARD Franck, décédé le 2 mars 2023, la Laigne.

MOUNIER Gérald, décédé le 9 mars 2023, Bois de Sus.

BAUDET-BORIE Lucie, décédée le 18 avril 2023, le Bourg.

VIGOT- POIRIER Yvette, décédée le 9 mai 2023, rue St Grégoire.

RICHENER Verena, décédée le 16 juillet 2023, le Coudinier.

Les nouveaux arrivants sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

MOSNAC ANIMATIONS

Notre Association s'est réunie pour son Assemblée Générale le 28 janvier 2023 dans une ambiance conviviale, en présence de Mesdames Nadine JEANNAUD et Julie KAHN conseillères.

Composition du bureau:

Mme Chantal LEFRANC : Présidente/Secrétaire

Mme Annie BOUYER : Vice-Présidente

Mr Franck BUOL : Vice-Président

Mme Christiane DALLET : Secrétaire Adjointe

Mme Catherine MERLEAU : Trésorière

Mr Fabrice CLEMENT : Trésorier Adjoint

La ST. VALENTIN du 18 février était chaleureuse, le repas et la musique ont ravi nos invités.

Les Fêtes de Pâques du 7 au 10 avril se sont déroulées joyeusement avec le soleil.

Le vendredi jour de l'inauguration a marqué le début des festivités.

Le samedi, parents et enfants sont venus profiter des diverses attractions et des manèges.

Le dimanche jour de brocante et l'exposition de voitures anciennes ont attiré chineurs et curieux Le soir un joli feu d'artifice fut tiré accompagné par nos majorettes, suivi du bal populaire.

Le lundi une chasse aux œufs organisée sur le terrain de camping a comblé les enfants.

Le concours de belote du samedi 22 avril, de nombreux joueurs motivés étaient présents.

Nous avons dû annuler le thé dansant du 15 juin faute de participants, nous essaierons l'année prochaine.

PROCHAINES MANIFESTATIONS à MOSNAC.

Brocante : mardi 15 août de 7h à 19h parking de la salle des fêtes, au menu moules frites.

Soirée estivale : vendredi 25 août, dans le cadre des Estivales, une animation gratuite est proposée le spectacle « **La Locomobile de Mr LEPO** » à 18H sur le parking de la salle des fêtes, suivi d'un repas estival à 20h30.

Lotos : samedi 26 août, mardi 29 août et vendredi 1er septembre à 18h45 se dérouleront au CHAPITEAU à SAINT-HILAIRE du BOIS.

Concours de Belote : samedi 2 septembre et samedi 21 octobre à 14h30, sans réservation, salle des fêtes.

Repas dansant : samedi 2 décembre à 20h30 salle des fêtes.

Marché de Noël : dimanche 10 décembre de 10h à 18h salle des fêtes.

VOYAGES :

Samedi 5 Août 2023 (COL D'IBARDIN)

Samedi 9 Septembre 2023 (DANCHARIA)

Samedi 7 Octobre 2023 (COL D'IBARDIN)

Samedi 4 Novembre 2023 (DANCHARIA)

Samedi 9 Décembre 2023 (COL D'IBARDIN)

Départs 5H30, participation 31€.

Réservation auprès d'Annie BOUYER, tel : 05 46 70 49 99 ou 07 70 68 78 89.

Nous sommes à la recherche de bénévoles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter au 06 18 39 61 30.



MERCI !!!

La Présidente : Chantal LEFRANC.

Photo de la chasse aux œufs.

TEMPS'DANSE 17

Bonjour,

Notre spectacle s'est bien passé les 9 et 10 juin au cinéma de St Genis avec pour thème « Summer camping ».

Le public a été projeté le temps d'une soirée, comme une semaine de vacances en camping entre soirées club enfants, années 80 et comédie musicale.

Juillet et Août annoncent la pause estivale parsemée d'une marche active par semaine entre 7 et 9 km pour les plus courageux et parfois même un pique-nique tiré du sac.

La reprise de notre saison sportive sera le 11 septembre et les inscriptions le mercredi 6 septembre de 16h à 19h et le samedi de 10h à 14h, à St Genis salle associative et gymnase le samedi.

Pour toutes informations sur les cours de Gym d'entretien/ Danses.

Veuillez contacter : Sandra GERVREAU au 06 81 39 91 36

Ouvert de 4 ans révolus à la rentrée septembre et jusqu'aux séniors.

Nous vous souhaitons, chers lecteurs, un très bel été et espérons vous retrouver ou vous accueillir en septembre dans notre belle association sportive Temps'Danses17 Mosnac/ St Genis qui a accueilli la saison passée 209 adhérents de 4 à 78 ans, venant de 50 communes avoisinantes et 7 cantons.

*** INFO de dernières minutes : Le cours 4-6 ans est déjà complet !!!**

**La présidente,
Sandra GERVREAU**



Photo du spectacle « Summer camping »



photo de la marche active

FNATH : les accidentés de la vie - section jonzac

Après avoir passé le cap de 102 ans d'activité, c'est une fierté que nous partageons tous à juste titre car la FNATH est restée fidèle à ses valeurs de solidarité et de liberté au service des plus fragiles, mais surtout au service de chaque citoyen qui doit faire face à la maladie, l'accident ou le handicap quelle que soit la cause ou l'origine.

FNATH association des accidentés de la vie
Groupement de Charente Maritime,
Charente La Rochelle

Pour tous renseignements tel : 05.46.70.43.34

Présidente de la section de jonzac,
Josiane Bertrand



Bonjour à tous,

L'école est finie, vive les vacances !! L'Association des Parents d'Elèves du RPI prend des vacances bien méritées !!

Mais pour le moment, voici un petit retour sur ce qui s'est passé :

- Dimanche 2 avril : méga chasse aux œufs de Pâques dans les rues de Clion. C'est toujours plaisant de voir petits et grands chercher les indices, répondre aux énigmes !! Cette matinée a réuni environ 80 enfants gourmands !
- Vendredi 7 avril : vente de gâteaux devant les écoles. Merci aux parents pâtissiers, aux parents vendeurs et aux enfants acheteurs !! La nouvelle organisation pour les enfants de la maternelle reste d'actualité : désormais avant la fin de la classe, un membre de l'APE vient vendre directement dans l'école les gâteaux et bonbons aux enfants qui prennent le bus ou qui restent à la garderie.



- Samedi 17 juin : kermesse de l'APE. Cette année, la météo nous a permis de rester à l'extérieur, dans le jardin du presbytère. De nombreux enfants sont venus jouer (chamboule tout, course aux savons, pêche à la ligne...) et gagner des points pour récupérer des cadeaux (récoltés auprès des parents). A la suite de cet après-midi, nous avons proposé aux familles d'assister à un spectacle de magie : Mandragore magicien. Ce spectacle a fait l'unanimité auprès de tous, tant par la qualité des tours que la mise en scène. Des enfants et des parents sont devenus assistants magicien !! Et cet après-midi s'est clôturée par une séance de sculpture avec des ballons pour les enfants. Et voilà pour cette fin d'année !

Cette année riche en activité se clôture ! Je souhaitais remercier tous les enfants (et leurs parents) qui sont venus s'amuser lors des manifestations proposées par l'APE mais aussi tous les membres de l'APE qui ont fait que chaque moment fut une réussite. Un très grand MERCI !!!! Beaucoup d'entre eux nous quittent car leurs enfants quittent le RPI, il est donc temps de penser à la relève ! Merci aussi aux municipalités qui soutiennent l'association, tant financièrement que matériellement !

Nous proposerons une réunion d'information en septembre : parents d'enfants du RPI et futurs parents, nous comptons sur vous !! Nous espérons toujours que vous serez nombreux à rejoindre cette association ! Une heure par ci, une heure par là.. Il y a toujours besoin de bras et d'idées, tout ça dans une ambiance conviviale !!!

Très bel été à vous tous et bonnes vacances !!

Vous pouvez nous joindre et retrouver nos actualités sur

Facebook: APE Saint Clionac

Email: apesaintclionac@gmail.com

A très bientôt.

Hélène Lebray, présidente de l'APE Saint Clionac



AICA MOSNAC

Bonjour à tous,

L'AICA Mosnac - St Grégoire a tenu son Assemblée Générale Ordinaire le 23 juin 2023. Le président informe que le nombre de chasseurs pour la campagne 2022/2023 est de 54 dont 2 jeunes permis (Maxime et Tom). Le bureau avait décidé de leur offrir la carte.

Le prélèvement a été très moyen, voici les chiffres :

Faisans 208 soit 35% (lâcher : 595) ; Perdrix rouges 43 soit 24% (lâcher 180)

Lièvres 33, Cailles 15, Palombes 120, Bécasses 36, Sangliers 10, Chevreuils 29, Cervidé aucun et Renards 33.

Rapport d'activité août 2022 : 91 faisans Mandchouri (fourni gratuitement par le FDC 17 avec agrainoir) ont été lâchés, dans le but d'implanter une souche de faisans sauvages.

Suite aux moissons des céréales, il a été vu quelques compagnies d'oiseaux.

Décembre 2022 : 70 participants au repas grillade de sanglier, le covid étant toujours présent, les gens ont été hésitants.

Février 2023 : 88 participants au deuxième repas grillade.

Mars 2023 : nettoyage nature, les chasseurs ont laissé les fusils pour prendre des sacs poubelles afin de ramasser les déchets sur nos routes et chemin de bois. Merci à tous !

Avril 2023 : Malgré les 126 participants au banquet de chasse, aucun bénéfice n'a été réalisé suite au changement de traiteur et à la hausse des tarifs.

Bilan financier : dépenses 17 936 €, recettes 16 047 €.

Un déficit de 1 889 € sur la saison 2022/2023 : les causes de ce bilan négatif :

- soirée jambon annulée (covid)
- repas grillade moins de participants
- banquet bénéfice néant

Saison 2023-2024 ci-joint le budget prévisionnel

RECETTES	
Subvention Commune de Mosnac	500,00
Subvention Commune de St Grégoire	70,00
Vente de Chevreuils : 5X80	400,00
Vente de cartes	
Résident : 43X90	3870,00
Non Résident : 15X140	2100,00
Cotisation Venaïson : 40X50	2000,00
Repas	
Grillade	2000,00
Février	2200,00
Total Recettes	13140,00

DEPENSES	
Achat de Gibier	
Faisans : 12€X400	4800,00
Perdreux : 9,80€X150	1470,00
Plan de Chasse	
Contribution Territoriale	737,00
Bracelet	1650,00
GIC	410,00
FDC 17	
Contrat Adhésion	250,00
MMA Assurance	180,00
Repas	
Grillade	800,00
Février	1500,00
Frais divers	1343,00
Total Dépenses	13140,00

On peut constater que le prix des cartes reste inchangé. Il sera lâché moins d'oiseaux car nous devons régler à la FDC 17 une contribution territoriale importante.

Attribution grand gibier 2023-2024 : 15 SAI, 35 CHI, 2 CEF, 1 FAON.

Si des personnes sont intéressées par l'achat de chevreuil, qu'elles se fassent connaître auprès du président (Tarif de 80 €).

Election du conseil d'administration : Lors de la dernière Assemblée Générale deux nouveaux membres ont été élus, Marchadier Jérémy et Bodin Maxime. Le nouveau vice-président est Monsieur RHIE Jean-Paul. Le reste de bureau demeure inchangé. (Deux autres membres du bureau ont été remplacés donc changés pour 1/3- NDRL)

Local chasse : Depuis plus de 20 années, les chasseurs de grand gibier se réunissaient à « Chardet » chez Monsieur et Madame Guilbaud. Tous les chasseurs se joignent à moi pour leur adresser nos sincères remerciements pour le prêt de ce local gratuitement. La mise en vente de ce local nous oblige à quitter les lieux. Il a fallu trouver une solution de repli, l'AICA s'est installée « chez Gaborit ». Merci aux propriétaires et locataires d'avoir bien voulu nous accepter en attendant de trouver une solution plus durable.

Bien cordialement,
Le président, Francis Bodin



➤ **Date du Repas « Grillades »**

Lieu : Salle des Fêtes de Mosnac à 20 H 00

📅 **18 Novembre 2023**

Prix : Chasseur AICA et épouse : 15€/Personne
Non Chasseur : 20€/Personne



➤ **Paella**

Lieu : Salle des Fêtes de Mosnac à 20 H 00

📅 **10 Février 2024**

Prix : 22€/Personne



➤ **Banquet**

Lieu : Salle des Fêtes de Mosnac à 20 H 00.

📅 **23 Mars 2024**

Prix : 25 €/Personne

Inscriptions auprès :

☎ Président : 05-46-70-44-53 ou 06-82-06-73-61

☎ Trésorier : 05-46-49-82-49 ou 06-70-11-08-12



LES BONS RÉFLEXES EAU !

1

**PRÉFÉREZ
LES DOUCHES
AUX BAINS**



**INSTALLEZ
DES
MOUSSEURS
ÉCONOMES**

sur les
robinets

2



**FIXEZ UNE
DOUCHETTE
ÉCONOMIQUE**

3



**ISOLEZ AUSSI
LES TUYAUX
D'ARRIVÉE
D'EAU CHAUDE**

pour éviter les pertes de chaleur
(lorsqu'ils sont accessibles).



4

5

STOPPEZ L'EAU

lorsque vous vous lavez
les mains ou pendant
la douche.



**UTILISEZ
UN VERRE**

pour le brossage
des dents.



6

**NE
PRÉLAVEZ
PAS LA
VAISSELLE**



7

**REMPLEZ
COMPLÈTEMENT**

votre lave-linge
ou
votre lave-vaisselle
avant de l'utiliser.



8

LES CONSEILS



• La température idéale de votre cumulus
ou chauffe eau doit être comprise entre
55°C et 60°C :

c'est assez pour limiter le développement
des bactéries pathogènes, mais pas trop, pour
éviter l'entartrage du chauffe eau.

FORTES CHALEURS SOYEZ VIGILANTS

QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?



PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES
DÉPENDANTES



FEMMES
ENCEINTES



ENFANTS



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

FEUX DE FORÊT

LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



**NI FEU
NI BARBECUE**
aux abords des forêts



PAS DE CIGARETTE
en forêt ni de mégot jeté
par la fenêtre de ma voiture



**PAS DE TRAVAUX
SOURCE D'ÉTINCELLES**
les jours de risque d'incendie



**PAS DE COMBUSTIBLE
CONTRE LA MAISON**
bois, fuel, butane...

**TÉMOIN D'UN
DÉBUT D'INCENDIE,
JE DONNE
L'ALERTE**
en localisant le feu
avec précision



**JE ME
CONFINE DANS
MA MAISON**
elle est mon
meilleur abri



VOUS CHERCHEZ UN MÉTIER SOLIDAIRE et vous avez du TEMPS À CONSACRER AUX AUTRES ?



VOUS SOUHAITEZ travailler chez vous.



VOUS APPRÉCIEZ les échanges, le partage, la solidarité avec les personnes âgées ou handicapées.



VOUS ÊTES locataire ou propriétaire d'un logement avec une ou plusieurs pièces libres et adaptées.

**DEVEENEZ
ACCUEILLANT FAMILIAL**
pour PERSONNES AGÉES
ou ADULTES HANDICAPÉS



Avec le Département
de la Charente-Maritime
**ÊTRE ACCUEILLANT FAMILIAL,
C'EST UN MÉTIER
SOLIDAIRE À DOMICILE**



VOUS HÉBERGEZ les personnes accueillies et vous garantissez leur **bien-être physique et moral**, préservez leur **santé** et leur **sécurité** et respectez leurs **liens familiaux et amicaux**.

Pour cela, vous assurez les repas, les soins (sauf infirmiers), les services divers, tels que l'accompagnement, les courses, le ménage, le blanchissage, le voiturage...



VOUS PERCEVEZ une **rémunération** pour le temps consacré à chaque pensionnaire, un **loyer** pour l'espace de vie mis à disposition et une **indemnité d'entretien** pour les charges de la vie quotidienne. Vous pouvez accueillir de 1 à 3 personnes.



VOUS BÉNÉFICIEZ d'une **couverture sociale** et d'une cotisation à la **retraite**.

LE



**VOUS ÊTES FORMÉ
ET ACCOMPAGNÉ
PAR UNE ÉQUIPE
DE PROFESSIONNELS**



CONNAISSEZ-VOUS LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL ?

Être assistant familial, c'est accueillir à son domicile un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 21 ans, fragilisés par la vie et temporairement séparés de leur famille. C'est un métier essentiel, au service de ces mineurs ou jeunes majeurs, pour les accompagner, les aider à grandir, à se construire. Il requiert une grande disponibilité et une forte implication personnelle.

Ce métier vous intéresse ?

Le Département de la Charente-Maritime vous accompagne à chaque étape de votre parcours : agrément, recrutement, formation et soutien professionnel.

Plus d'infos par mail defpmi.asfam@charente-maritime.fr
et sur la rubrique parents / petite enfance de notre site internet :

charente-maritime.fr




**la
Charente
Maritime**
LE DÉPARTEMENT

LA RETRAITE ?

Nos agents vous accompagnent
et répondent à vos questions

le matin de
10 H À 12 H

sur inscription

PARTICIPEZ AUX

« Ateliers Retraite »

DEMANDER
MA RETRAITE

Le mardi 12 septembre 2023
France Services
23cplace Ambroise Sablé
17240 Saint-Genis-de-Saintonge
Tél: 05 46 49 01 42

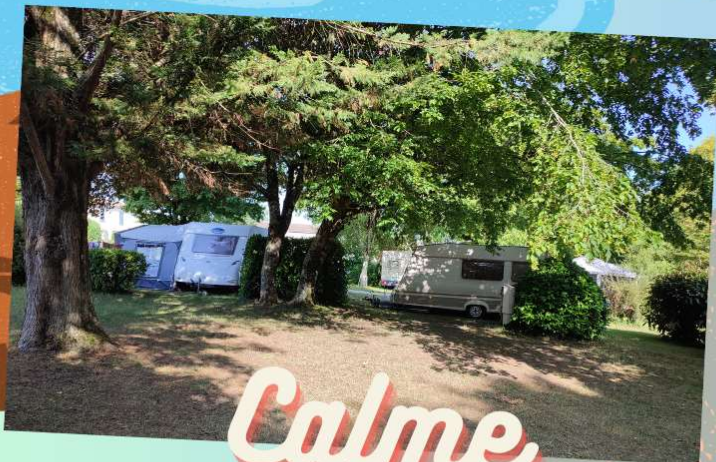
Réalisation / IB / Studio Graphique / Communication Carsat Centre Ouest / Shutterstock Images / 2022



Convivialité



Repos



Calme